



Dispositif CO³ – Co-construction des connaissances

Date de lancement du dispositif : 2018

Nature du dispositif : Programme d'appels à projets de recherche participative – 3 éditions : 2018, 2019, et 2021

Acteurs à l'origine du dispositif : ADEME et l'association Sciences Citoyennes

Porteur du dispositif : ADEME, la Fondation de France, Agropolis Fondation, la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation Charles Léopold Mayer

Origine du dispositif : Convention entre Sciences Citoyennes et l'ADEME (2017-2019)

Nature du financement du dispositif : Financement public sur budget de l'ADEME et d'Agropolis Fondation ; financement privé sur le budget de la Fondation de France, la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation Charles Léopold Mayer

Animation du dispositif : Sciences Citoyennes

Acteur associé (animation, cadrage...) : Prestataire d'animation (Sciences Citoyennes)

Objectifs :

- Engager une transformation du rapport Sciences-Sociétés à travers des pratiques renouvelées des acteurs (bailleurs, chercheurs, et acteurs de la société civile) en matière de co-construction de savoirs pour le bien commun ;
- Soutenir des approches participatives impliquant la société civile dans la construction, la formulation et la recherche de solutions à des problèmes. Le recours à la co-construction des connaissances à toutes les étapes du projet, avec une double finalité de croisement et de production des savoirs pour l'action, a une place centrale dans les critères d'évaluation des projets ;
- Quatre objectifs ont été définis :
 - Produire, partager et valoriser des connaissances et savoirs originaux, robustes et co-construits pour la transition écologique et solidaire ;
 - Bâtir et soutenir des communautés d'acteurs sur la recherche participative (chercheurs et organisations de la société civile) et construire une communauté de pratiques des bailleurs de la recherche participative ;
 - Capitaliser les résultats des recherches participatives, tant sur le plan des méthodes que des contenus, à travers des partages d'expériences ;
 - Établir la légitimité scientifique de ces nouvelles modalités d'exercice, d'accompagnement et de soutien de la recherche en instaurant un outil d'évaluation correspondant à leurs caractéristiques propres et reconnue par les « communautés participatives ».

Éléments de description :

- Financement par projet de 150 000 € maximum pour 3 ans maximum pour les « projets consolidés » ; financement par projet de 20 000 € pour 1 an maximum pour les « projets en émergence » ;



- Publics ciblés :
 - Pour les actrices et acteurs de la recherche : les établissements publics d'enseignement supérieur disposant d'activités de recherche, les grands organismes publics de recherche, les écoles supérieures de droit privé bénéficiant d'agrément ministériels pour la délivrance de diplômes de niveau Master minimum et d'agrément pour la conduite d'activités de recherche scientifique ;
 - Pour les actrices et acteurs de la société civile, qui devront dans tous les cas être dotés de la personnalité morale (liste à caractère non exhaustif) : les associations, les fondations, les organisations professionnelles, les autres structures de l'économie sociale et solidaire, les structures de médiation scientifique, ...
- Instances du dispositif :
 - Comité de pilotage : ADEME, la Fondation de France, Agropolis Fondation, la Fondation Daniel & Nina Carasso et la Fondation Charles Léopold Mayer ;
 - Comité d'orientation scientifique pluraliste (Cosp) : composition mixte partielle (chercheurs et représentants d'associations) ; missions d'évaluation des projets et de conseil auprès du Comité de pilotage.
- Mise en place du dispositif Tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative (facultatif pour les collectifs de recherche) ;
- Mise en place d'une animation de la communauté des acteurs de la recherche participative : séminaires en 2020, 2021 et 2022 ; journées en 2023.

Sources :

- <https://sciencescitoyennes.org/3e-appel-a-projets-de-recherche-participative-co3-2021/>
- Dispositif CO³, Document de capitalisation, 2023, «Comment soutenir la recherche participative ? Retour sur 6 années d'expérimentation du dispositif CO³ : <https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6731-co3-co-construction-des-connaissances-pour-la-transition-ecologique-et-solidaire.html>
- Appel à projets CO³. Co-Construction des Connaissances, 2021 <https://www.agropolis-fondation.fr/Troisieme-appel-a-projets-CO3-CO-CONstruction-des-Connaissances-pour-la>